

Haute école pédagogique du canton de Vaud  
Filière Formations Postgrades



Haute école pédagogique

# Université de la formation documentaire

École

Université

Plus d'informations sur [candidat.hepl.ch/pg](http://candidat.hepl.ch/pg)

## Table des matières

---

<b>Formation continue destinée aux agent·e·s en information documentaire</b>	<b>2</b>
Introduction	2
Compétences travaillées	2
Programme de la formation	3
Description des journées de formation fixes	3
Description des journées de formation à choix	4
Description des demi-journées d'analyse des pratiques professionnelles destinées aux agent·e·s en information documentaire	4
Modalités de certification	4
Principes de l'évaluation	5
Équipe pédagogique	5
Direction	5
Calendrier de la formation	6
<b>Informations pratiques</b>	<b>6</b>
Lieu de la formation	6
Règlement de la formation	6
Attestation de formation continue certifiée	6
Dispositif d'évaluation des modules et du cursus	6
Contacts et conseil aux études	7
Carte d'inscription	7
Campus de la HEP Vaud	7
<b>Base juridique</b>	<b>7</b>

## Formation continue destinée aux agent·e·s en information documentaire

---

### Introduction

---

Les Agent·e·s en information documentaire (AID) bénéficient d'un programme de formation continue particulier composé de trois parties. Une première partie propose des unités fixes. Une deuxième invite les participant·e·s à sélectionner des journées de formation à choix en fonction de leurs intérêts ou de leurs besoins. Enfin, la troisième est consacrée aux analyses de pratiques professionnelles spécifiques aux AID. Seule la première partie regroupe aussi des bibliothécaires en milieu scolaire (BMS). Cette formation continue certifiée équivaut à 3 crédits ECTS<sup>1</sup> et débouche sur l'obtention d'une attestation de crédits obtenus. Elle s'adresse à tout·e les agent·e·s en bibliothèque scolaire en activité dans une bibliothèque scolaire, en lien avec un établissement scolaire, sur le Canton de Vaud ou hors canton.

### Compétences travaillées

---

Au terme de leur formation, les agent·e·s en information documentaire seront capables de :

En termes de connaissances et compréhension :

- 1) Identifier et situer leur rôle d'agent·e en information documentaire en milieu scolaire ;
- 2) Connaître et comprendre les caractéristiques du milieu et du public scolaire en prenant compte des changements technologiques actuels ;

Du point de vue de l'application des connaissances et de la compréhension :

- 3) Participer à la promotion du plaisir de lire dans tous les degrés de la scolarité et sur différents supports (papiers, numériques, analogiques) ;
- 4) Participer au maintien d'un climat favorable au bon déroulement des interventions pédagogiques, notamment par la gestion de classe ;
- 5) Soutenir les usagers et usagères de la bibliothèque à la recherche et à l'analyse critique de l'information (selon les journées de formation à choix) ;

En termes de capacité à former des jugements :

- 6) Poser un regard réflexif sur son intervention en prenant en considération les caractéristiques du public et ses besoins ;

Savoir-faire en termes de communication :

- 7) Collaborer et communiquer avec les différents partenaires du milieu scolaire ;

Du point de vue de la capacité d'apprentissage en autonomie :

- 8) S'engager dans une démarche d'analyse réflexive sur sa propre pratique professionnelle.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national ([nqf.ch-HS](http://nqf.ch-HS)) adopté par les hautes écoles suisses.

---

<sup>1</sup> European Credit Transfer and Accumulation System

## Programme de la formation

La formation continue certifiée destinée aux agent-e-s en information documentaire (AID) se compose d'un parcours de 6 jours, dont 3 jours de formation fixes et identiques pour tous les AID, 2 jours de formation à choix et 2 demi-journées d'analyses de pratiques professionnelles (APP) dédiées exclusivement au public des agent-e-s en information documentaire. Les journées de formation sont communes aux bibliothécaires en milieu scolaire (BMS). La formation équivaut à un total de 3 crédits ECTS, ce qui représente environ 90 heures de travail, dont 42 heures de cours à la HEP Vaud.

Le tableau présente les détails du cursus d'études proposé :

	N°	Titre de l'unité de formation	Jours de cours		Dates
			semestre A21	semestre P22	
3 jours fixes	BMS 100-1	Légitimité, collaboration et rôles dans le contexte scolaire	1		25.08.21
	BMS100-2	Évolution du rôle : nouveaux défis liés à la littératie et au numérique	1		13.10.21 (pm) 17.11.21 (am)
	BMS 300-1	Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (gestion de classe)		1	16.02.22
	AID 100-1	Analyses de Pratiques professionnelles (APP-AID)		1/2	17.02.22 (pm)
2 jours à choix	BMS 200-1	Promouvoir la lecture jeunesse analogique et numérique	1		17.11.21 (pm) 19.01.22 (am)
	BMS 200-2	Jeux et outils numériques pour apprendre		1	13.04.22
	BMS 200-3	Accompagner la recherche documentaire & les usages conformes du numérique		1	11.05.22
	BMS 300-1	Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (relations pédagogiques)		1	16.03.22
	AID 100-2	Analyses de Pratiques professionnelles (APP-AID)		1/2	19.05.22 (am)
<b>Total 6 jours (3 ECTS)</b>					

\* am = matin / pm = après-midi

### Description des journées de formation fixes

#### BMS 100-1 : Légitimité, collaboration et rôles dans le contexte scolaire

Après avoir mis en évidence les représentations des participant-e-s relatives aux rôles professionnels des AID et avoir comparé la nature des différents rôles entre BMS, enseignant-e-s et AID, nous questionnerons les conditions favorables à une collaboration efficace. Le but de cette première journée de formation est de permettre aux AID de mieux situer leur rôle, statut, et fonction afin de développer des compétences collaboratives notamment avec les BMS et les enseignant-e-s. Questionner ces thèmes contribue à renforcer le sentiment de légitimité des différents acteurs et actrices. L'une des plus-values de cette journée réside dans les échanges entre ces deux publics BMS et AID.

#### BMS 100-2 : Évolution du rôle : nouveaux défis liés à la littératie et au numérique

Les bibliothèques changent ; le rôle des équipes et les espaces de travail évoluent également. Cette journée de formation (organisée en 2 demi-journées) nous permettra de découvrir les évolutions induites par le numérique chez les usagers et usagères des bibliothèques en milieu scolaire, leurs habitudes de lecture et leurs attentes.

#### BMS 300-1 : Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (gestion de classe)

Cette journée de formation se centre sur la gestion d'une classe en collaboration avec l'enseignant-e et la/le bibliothécaire, afin que les interventions pédagogiques soient adaptées pour les élèves. Elle permet de réfléchir à la manière de poser un cadre et d'établir des règles qui permettront à chacun-e de fonctionner et de travailler ensemble. Elle vise aussi à développer la posture de l'animateur-trice en se situant par rapport à l'enseignant-e et à la bibliothécaire en comprenant les enjeux et le fonctionnement d'un groupe d'enfants ou d'adolescent-e-s. Cette journée de formation a notamment pour objectif de permettre aux participant-e-s de poser un regard réflexif sur la gestion d'un groupe en mobilisant leurs acquis.

### **Description des journées de formation à choix**

#### **BMS 200-1 : Promouvoir la lecture jeunesse analogique et numérique**

Cette journée de formation (organisée en 2 demi-journées) vise à découvrir et à encourager la littératie, la lecture et la littérature de jeunesse au quotidien (qu'elles soient analogiques ou digitales). Nous découvrirons et analyserons différents supports pour nous demander ce que nous pourrions en faire dans la pratique quotidienne. Nous chercherons à construire un rapport positif à l'écrit en abordant différentes approches et en nous souciant des destinataires. Nous approfondirons la réflexion concernant des animations attractives à proposer en bibliothèque. Nous recevrons aussi une personne de l'Institut Jeunesse et médias (ISJM) qui partagera ses expériences sur l'organisation de visite d'un ou d'une créatrice (auteur-e ou illustrateur-trice) à la bibliothèque.

#### **BMS 200-2 : Des jeux et des outils numériques pour apprendre en bibliothèque**

Cette journée de formation vous permettra de découvrir des jeux et ressources numériques pouvant soutenir la mise en œuvre créative et ludique du nouveau plan d'études numérique (réalisation de livres numériques, parcours et jeux avec QR code, activités de robotique éducative, etc.).

#### **BMS 200-3 : Accompagner la recherche documentaire & les usages conformes du numérique**

Comment organiser des recherches documentaires combinant différents supports et permettant une évaluation de la fiabilité des informations trouvées ? Comment contribuer à la mise en place d'un cadre juridique et éthique pour l'usage des nouveaux supports et outils de communication ? Quel rôle pour la bibliothèque dans la stratégie de prévention de l'établissement ? Voilà les thèmes abordés durant cette journée de formation.

#### **BMS 300-1 : Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (relation pédagogique)**

Cette journée de formation permet d'approfondir la posture et les outils qui permettent de gérer un groupe d'enfants ou d'adolescents. La discipline positive sera abordée ainsi que des éléments liés à la pédagogie institutionnelle. Nous réfléchirons aussi aux interventions à mener face à l'indiscipline. Un éclairage particulier sur l'éthique dans la relation éducative sera proposé.

### **Description des demi-journées d'analyse des pratiques professionnelles destinées aux agent-e-s en information documentaire**

#### **AID 100-1 et 100-2 : Analyses de Pratiques professionnelles**

À partir d'observations menées par les participant-e-s et/ou de vidéos à analyser en référence à un cadrage théorique travaillé en formation, nous favoriserons la mise en évidence des éléments clés nécessaires pour analyser les pratiques de chacun-e et ce à la suite des journées de formation. Cet exercice a pour but de développer un regard réflexif sur sa pratique tout en mobilisant les apports théoriques du cursus d'études. Les analyses de pratiques professionnelles des AID sont organisées en 2 demi-journées de formation.

#### **Modalités de certification**

---

Individuellement, les participant-e-s produisent un dossier écrit de 5 pages en lien avec les éléments abordés durant leur formation. Pour chaque journée de formation suivie, les participant-e-s s'appuient sur une situation professionnelle de leur choix et sur différentes questions de guidage spécifiques aux thématiques abordées. Le but étant d'allier une réflexion théorique à sa propre pratique afin d'analyser la situation professionnelle choisie.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s pendant le déroulement de la formation.

Certification : Vendredi 24 juin 2022

## Principes de l'évaluation

---

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant·e·s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

### A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercices illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

### B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modules font l'objet d'une évaluation certificative et reçoivent une note ou une validation.

Le résultat sous forme de notes est attribué selon l'échelle de 1 à 6, par demi-points. La note 1 correspond à l'absence de maîtrise, la note 4 à un niveau de maîtrise passable et la note 6 à un excellent niveau de maîtrise.

Pour les modules validés, la mention acquis ou non acquis est attribuée.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux participant·e·s.

## Équipe pédagogique

---

Formatrice issue de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

— [Sandrine Angéloz-Huguenoz, chargée d'enseignement](#)

Formatrices issues de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Enseignement, apprentissage et évaluation » (EN)

— [Léa Couturier, chargée d'enseignement](#)

— [Laetitia Mauroux, chargée d'enseignement](#)

Formatrice issue de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Didactique du français » (FR)

— [Carole-Anne Deschoux, professeure HEP associée](#)

Formatrice issue de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Médias, usages numériques et didactique de l'informatique » (MI)

— [Stéphanie Burton, chargée d'enseignement](#)

## Direction

---

Responsables de la formation continue destinée aux agent·e·s en information documentaire

— [Laetitia Mauroux, chargée d'enseignement, Unité d'enseignement et de recherche \(UER\) « Enseignement, apprentissage et évaluation » \(EN\)](#)

Responsables du pilotage des formations postgrades

— [Amaury Daele, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades](#)

— [Silvia Sá, collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades](#)

— [Tauana Moraes, collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrade](#)

## Calendrier de la formation

### Cursus AID :

#### 3 jours fixes :

- **BMS100-1**: Légitimité, collaboration et rôles dans le contexte scolaire (1 jour)
- **BMS100-2**: Évolution du rôle : nouveaux défis liés à la littératie et au numérique (1 jour)
- **BMS300-1**: Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (gestion de classe) (1 jour)

#### 2 jours à choix :

- **BMS200-1**: Promouvoir la lecture jeunesse analogique et numérique (1 jour)
- **BMS200-2**: Des jeux et des outils numériques pour apprendre en bibliothèque (1 jour)
- **BMS200-3**: Accompagner la recherche documentaire & les usages conformes du numérique (1 jour)
- **BMS300-1**: Accueillir et gérer un groupe d'élèves : la relation et l'autorité au service des apprentissages (relations pédagogiques) (1 jour)

#### APP AID :

- **AID100-1** : Analyses de Pratiques Professionnelles AID
- **AID100-2** : Analyses de Pratiques Professionnelles AID

**Délai certification : 24 juin 2022**

#### Horaires :

Mercredi et jeudi  
08h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

### Semestre 1 - Automne 2021

		Août 2021		Octobre 2021		Novembre 2021		Janvier 2022			
		Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi		
Me	25	BMS100-1 C33-723		13	BMS100-2 C35-110		17	BMS100-2 C35-110	BMS200-1 C35-110	19	BMS200-1 C35-110
Je											

### Semestre 2 - Printemps 2022

		Février 2022		Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022			
		Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi		
Me	16	BMS300-1 C35-110		16	BMS300-1 C35-110		13	BMS200-2 SEB1-101		11	BMS200-3 SEB1-101
Je	17	AID 100-1 C31-209								19	AID 100-2 C31-209

## Informations pratiques

### Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21

1014 Lausanne

### Règlement de la formation

Le règlement de la formation est téléchargeable sur le site de la HEP Vaud sous :

[Directive 05\\_55 du programme de formation menant au CAS « Bibliothécaire en milieu scolaire » et formation continue certifiée destinée aux la formation continue destinée aux agent-e-s en information documentaire](#)

### Attestation de formation continue certifiée

L'attestation des crédits obtenus est décernée lorsque le-la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. L'attestation précise le programme de formation suivi, le nombre de crédits obtenus, les compétences travaillées et la durée de la formation.

### Dispositif d'évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant-e-s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant-e-s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée de la HEP Vaud.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du/de la responsable de la formation ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

## Contacts et conseil aux études

---

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

### Contact

Service académique - Formations postgrades  
Haute école pédagogique du canton de Vaud  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

### Liens utiles

[candidat.hepl.ch/pg](http://candidat.hepl.ch/pg) > page « Questions fréquentes »

[candidat.hepl.ch/cas-bms](http://candidat.hepl.ch/cas-bms)

### Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

## Carte d'inscription

---

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique ([etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : [etudiant.hepl.ch/carte-etudiant](http://etudiant.hepl.ch/carte-etudiant)

## Campus de la HEP Vaud

---

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : [etudiant.hepl.ch/campus](http://etudiant.hepl.ch/campus)

## Base juridique

---

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

- Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP)
- Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP)
- Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)
- Directive 05\_55 du programme de formation menant au CAS Bibliothécaire en milieu scolaire et formation continue certifiée destinée aux la formation continue destinée aux agent·e·s en information documentaire.



**hep/** Haute école pédagogique du canton de Vaud

**Service académique**  
**Formations postgrades**  
Avenue de Cour 33  
CH-1014 Lausanne

**Téléphone. : + 41 21 316 92 70**  
[etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

[www.hepl.ch](http://www.hepl.ch)